

PROCURATION POUR UNE DEMANDE D'ACCÈS À UN DOCUMENT

Si votre demande d'accès à un document est demandée par une tierce personne, en votre nom, par une personne de votre choix, vous devrez fournir une procuration. Pour ce faire, vous pouvez utiliser le formulaire de procuration disponible.

_____, le _____
[Endroit] [Date]

Municipalité Saint-Gabriel-de-Valcartier
2215, boul. Valcartier
Saint-Gabriel-de-Valcartier (QC) G0A 4S0

Objet : Procuration pour une demande d'accès à un document

Au responsable de l'accès à l'information,

Je, soussigné(e), _____, domicilié(e) au _____,
[Nom du demandeur] [Adresse complète du demandeur]
autorise, par la présente, _____, de la société _____ (s'il y a lieu),
[Nom de la tierce personne] [Nom de la société]
à demander, en mon nom, une copie du (des) document(s) suivant(s) :

Ces documents concernent mon immeuble situé au _____
[Adresse complète de l'immeuble]

Signé à _____, en date du _____, pour servir et valoir ce que de droit.
[Endroit] [Date]

[Signature du demandeur]

Veillez prendre note que lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie) ou s'il s'agit d'un immeuble en copropriété, une résolution du conseil d'administration désignant une personne doit être adoptée à cet effet et remise avec la demande d'accès à l'information.